



CNS CARABINE

INTERNATIONAL SERVICE RIFLE – ISR

REGLEMENT 2022 – VERSION 1

Introduction : l'épreuve ISR qui était jusqu'à maintenant pratiquée sur le championnat de France TAR a été intégrée pour la saison 2021/2022 au sein du championnat de France carabine 300 m.

Ce règlement sera, sur ses 1^{er} années, évolutif afin de répondre au mieux aux attentes des tireurs.

Rappel mode de qualification pour le championnat de France 2022 :

- Participer au championnat régional TAR dans une des épreuves armes d'épaule à 200 m
- S'inscrire pour le championnat de France qui est en accès open

REGLEMENT TECHNIQUE

ARMES ET EQUIPEMENT

1 - ARMES AUTORISÉES :

- Toute arme militaire en état de fonctionnement
- Etant ou ayant été en dotation dans les armées
- Leurs "répliques" civiles des armes citées au-dessus sont autorisés (ex. : M16 – AR15 / M14 – M1A)
- Le calibre militaire original à percussion centrale pourra être remplacé par un calibre civil de puissance plus ou moins équivalente
- Toutes les améliorations ou modifications internes non visibles sont autorisées, pour autant que la sécurité de fonctionnement de l'arme ne soit pas altérée
- Les modifications ne pourront en aucun cas changer la forme extérieure de l'arme. La silhouette originale devra être conservée

La liste des armes autorisées pour cette compétition sera incrémentée dès le 1^{er} championnat de France passé.



POIDS DE DETENTE

Le poids de détente de toutes les armes utilisées ne peut être inférieur à 1,360 kg exception faite pour les FSA dont le poids de détente est au minimum de 1,5 kg

VISEE AVANT

- Le guidon doit être **OBLIGATOIREMENT** du **TYPE A LAME**
- Des modifications mineures de la lame du guidon sont autorisées (p. ex. modification de hauteur ou d'épaisseur)
- Les guidons NATIONAL MATCH sont autorisés

VISEUR ARRIERE

- Des modifications mineures sur les organes de visée, en hausse ou en dérive, clics plus petits, rattrapage du jeu, trous d'œilleton plus grands ou plus petits, faits de façon discrète (voir invisible) sont autorisés
- Les viseurs national match sont autorisés
- En règle générale, les viseurs arrière développés par les arsenaux militaires pour la compétition, et diffusés par eux en quantités non confidentielles, sont autorisés - p.ex. dioptre K31
- Certains dioptres civils adaptés officiellement sur des armes militaires ou développés spécifiquement sont autorisés, si une documentation technique ou historique est produite par le tireur pour étayer sa modification – p.ex. dioptre ELITE – KARL GUSTAV, ALFRED PARKER – LEE ENFIELD
- Les visées optiques ne sont pas autorisées.

BRETELLE

La bretelle US 1907, ainsi que toutes les autres bretelles réglementaires ou répliques, ainsi que les bretelles ISSF, sont autorisées sur toutes les armes, sans distinction de pays d'appartenance.

La bretelle doit être fixée aux points d'attache d'origine du fusil, au moins à l'avant.

L'utilisation du bipied est INTERDITE

EQUIPEMENT

Les gants de tir ISSF sont autorisés de même que les vestes de tir autorisées dans le règlement TAR.

Les vêtements de tir ISSF comme le pantalon rigide, les chaussures spécifiques de carabinier, les casquettes à bord souple sont interdits, de même que les protège-coudes rigides.



Reg ISR CNS Car. 2022

Des lunettes de protection sont obligatoires. Les lunettes de tir du type Knobloch sont autorisées mais ne peuvent être portées seules. Si elles sont utilisées, elles doivent être accompagnées de lunettes de protection.

TAPIS DE SOL

L'usage d'un tapis de sol est autorisé pour autant qu'il ne présente pas de rembourrages excessifs qui pourraient créer un support additionnel au tireur

TELESCOPE

L'usage du télescope est autorisé tout le long du match.

MUNITIONS

Les munitions rechargées sont autorisées

Les projectiles MATCH sont autorisés

Les balles TR / AP / API sont INTERDITES

L'usage d'un indicateur de chambre vide est obligatoire à tout moment tant que le chef de pas de tir n'autorise pas les tireurs à l'enlever en situation de tir.

CONTROLE DES ARMES ET EQUIPEMENT

Avant le début du tir, le tireur devra impérativement présenter son arme aux arbitres responsables du contrôle des équipements.



DEROULEMENT DES MATCHS

2 classements seront mis en place

- Un classement pour les armes avant 1960 – appelé « Gros Calibre » - Fusils semi-automatiques et à répétition manuelle autorisés
- Un classement pour les armes après 1960 – appelé « Petit Calibre »

Les tireurs devront choisir le classement auquel ils veulent participer. Ils ne pourront pas participer aux deux épreuves.

DISTANCE DE TIR : la distance officielle de l'ISR est de 300 m – avec possibilité de tirer notamment lors des championnats régionaux à 200 m

CIBLE :

- C 300 ISSF pour le tir à 300 m
- C 200 type TAR pour le tir à 200 m

POSITION : la position couchée est impérative

ESSAIS : la durée des essais est de 5 minutes avec nombre de coups illimités

MATCH :

- 30 coups de match en 3 séries de 10 coups en 10 minutes par série pour le tir sur cibles papier
- 30 coups de match en 1 série de 30 coups en 30 minutes pour le tir sur cible électronique.

RECLAMATION

Les résultats de chaque série seront publiés dès le comptage des points réalisés après la fin de la série, ils seront affichés au stand.

Un délai de 20 minutes sera accordé pour les tireurs qui voudraient faire une réclamation concernant le score affiché.

Une fois ce délai passé, plus aucune réclamation ne sera admise et les résultats seront considérés comme définitifs.